

DESS en gestion publique en contexte autochtone - 1803

RESPONSABLE :

Hugo Asselin
819 762-0971 poste 2621

SCOLARITÉ :

30 crédits, Deuxième cycle

OBJECTIFS :

Le programme s'adresse à tout gestionnaire ou aspirant gestionnaire travaillant ou souhaitant travailler au sein des organisations publiques ou parapubliques autochtones. Il est destiné en particulier aux Autochtones.

Ce programme vise à accroître les compétences attendues des personnes qui occupent ou qui aspirent à occuper des fonctions de gestion dans une organisation publique ou parapublique autochtone.

Ce programme est offert conjointement avec l'ENAP et l'UQAC.

CONDITIONS D'ADMISSION :

Base études universitaires

Détenir le grade de bachelier ou l'équivalent, obtenu avec la moyenne cumulative minimale de 3,2 sur 4,3. Les candidatures d'étudiants ayant obtenu une moyenne cumulative inférieure à 3,2 pourront être étudiées.

Posséder une très bonne connaissance de la langue française, conformément aux exigences linguistiques de l'UQAT.

Posséder une compréhension suffisante de l'anglais écrit.

Connaître de façon significative les réalités autochtones.

Tout candidat dont les connaissances sont jugées insuffisantes peut se voir imposer des cours d'appoint qui devront être réussis dans la première session d'inscription au programme.

Accepter de fournir des informations complémentaires en entrevue, au besoin.

Base expérience

Posséder des connaissances appropriées, la formation ou une expérience significative de travail d'au moins dix (10) ans de niveau professionnel.

Les personnes candidates doivent posséder un minimum de deux années d'expérience de travail de niveau professionnel et une expérience de gestion d'une unité administrative ou d'un projet qui inclut des responsabilités à l'endroit de certaines ressources (humaines, matérielles, financières, informationnelles). À défaut d'avoir une telle expérience, la personne candidate devra recevoir une appréciation globalement positive de son potentiel de gestion par un gestionnaire occupant un poste de niveau hiérarchique supérieur au sien. À cette fin, elle devra joindre à sa demande d'admission le « formulaire d'appui pour un candidat sans expérience de gestion » dûment rempli par le gestionnaire de référence choisi.

Posséder une très bonne connaissance de la langue française, conformément aux exigences linguistiques de l'UQAT.

Posséder une compréhension suffisante de l'anglais écrit.

Connaître de façon significative les réalités autochtones.

Toute personne candidate dont les connaissances sont jugées insuffisantes peut se voir imposer des cours d'appoint qui devront être réussis dans la première session d'inscription au programme.

Accepter de fournir des informations complémentaires en entrevue, au besoin.

PLAN DE FORMATION :

Cours de l'UQAT

JUR7001	Dimensions juridiques des organisations autochtones (3 cr.) *
SOC6000	Éthique, intégrité et gouvernance autochtone (3 cr.) *
SOC6001	Atelier d'intégration (3 cr.) *

Cours de l'ENAP

ENP7212	Compétences de gestion et développement de carrière (3 cr.) *
---------	---

ENP7303	Management des organisations publiques (3 cr.) *
ENP7333	Conception et mise en oeuvre des politiques publiques (3 cr.)
ENP7505	Principes et enjeux de l'administration publique (3 cr.) *
ENP7810	Gestion financière du secteur public (3 cr.) *

Cours de l'UQAC

2GCA205	Gestion des ressources humaines dans les organisations publiques (3 cr.) *
2GCA302	Mobilisation des acteurs locaux en contexte autochtone (3 cr.) *

* : Disponible à distance

Règlements pédagogiques :

Pour pouvoir s'inscrire à ENP7212, l'étudiant doit posséder un minimum de deux (2) années d'expérience de travail de niveau professionnel et une expérience appropriée de gestion. À défaut d'avoir une telle expérience, l'étudiant devra recevoir une appréciation globalement positive de son potentiel de gestion par un gestionnaire occupant un poste de niveau hiérarchique supérieur au sien. À cette fin, il devra joindre à sa demande d'inscription le « formulaire d'appui pour un candidat sans expérience de gestion » dûment rempli par le gestionnaire de référence choisi.

L'étudiant peut s'inscrire à l'activité d'intégration (SOC6001), seulement s'il a déjà complété vingt-quatre (24) crédits du programme.

NOTES :

Il est conseillé de suivre les cours ENP7303 et ENP7505 le plus tôt possible dans son cheminement.